

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie), qui s'est permis de traiter le premier ministre de «Dracula du système économique canadien». Je crois que les efforts du premier ministre et même de tous les députés de ce côté-ci de la Chambre se compareraient mieux à ceux de cette organisation distinguée qu'est la Croix-Rouge canadienne. Depuis son élection en février, notre gouvernement donne à l'économie canadienne et aux Canadiens les transfusions dont ils ont tant besoin après leur aventure avec le gouvernement conservateur qui a failli leur être fatale.

Dans le cadre du traitement dont je viens de parler, le gouvernement demande le pouvoir d'emprunter 12 milliards pour remplir les engagements financiers de 1980-1981 que le ministre des Finances (M. MacEachen) a exposés le 21 avril et pour nous permettre de parer aux éventualités. Je pense que les députés d'en face doivent comprendre qu'il serait tout à fait absurde que le gouvernement n'ait plus, comme par le passé, ce pouvoir dont il a besoin pour régler une situation d'urgence éventuelle. J'affirme sans hésitation que le présent gouvernement a suffisamment de sagesse et de jugement pour ne dépenser cet argent qu'en temps et lieu.

Je voudrais, monsieur l'Orateur, signaler aux députés de la Chambre, et en particulier à ceux qui étaient ici au cours de la dernière législature, que les prévisions budgétaires de 1980-1981 sont fondées sur les chiffres produits par nul autre que le député de Saint-Jean-Ouest. Le présent gouvernement considère qu'il est urgent de passer à l'action et c'est pourquoi il a soumis sans perdre de temps les prévisions de dépenses à l'approbation de cette Chambre. De même, le gouvernement considère qu'il est essentiel d'adopter ce bill au plus tôt, afin que nous puissions nous consacrer à d'autres affaires importantes.

Le gouvernement n'a pas tardé à mettre en œuvre des programmes qui répondaient à un urgent besoin. Même avec le maigre budget que nous a légué le gouvernement précédent, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a réussi à appliquer une nouvelle série de mesures pour aider les chômeurs canadiens. D'autres circonscriptions semblables à la mienne un peu partout au Canada ont des taux de chômage de plus de 15 p. 100 et se féliciteraient d'apprendre cette nouvelle. Cet hiver, ma circonscription, par exemple, peut espérer recevoir des crédits en vertu des projets de développement communautaire, organisés dans le cadre du nouveau Programme d'Emploi Canada, qui s'adressent aux personnes vivant dans des îlots de chômage plus élevé. Au cours de l'année prochaine, ce programme va permettre d'offrir du travail à 15,500 Canadiens.

A côté de mesures à court terme, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a déjà commencé à organiser des stratégies d'emploi à long terme, pour la prochaine décennie. En ma qualité de membre du groupe parlementaire des pénuries de main-d'œuvre prévues dans les années 80, je suis fier de contribuer à la formulation de ces plans de longue haleine. Après seulement deux sessions de travail, je tiens à signaler l'attitude sérieuse, rassise et objective de tous les membres du comité qui, pris collectivement, représentent les trois partis présents à la Chambre.

Toujours au sujet des dépenses fédérales, je voudrais signaler que le développement économique de la côte ouest de Terre-Neuve et, pour l'instant, de l'ensemble de la province dépend de l'appui que lui accordera le gouvernement fédéral.

C'est grâce aux crédits du gouvernement fédéral qu'il sera possible de combattre les disparités régionales qui existent dans notre pays. Toutefois, nous, de Terre-Neuve et du Labrador, aspirons au jour prochain où nous serons en mesure de subvenir à nos besoins. Nous aspirons au jour où nous aurons les capitaux nécessaires pour exploiter au maximum nos pêches, nos vastes réserves forestières et les autres ressources de notre province. Nous y parviendrons grâce à l'exploitation de nos gisements pétroliers sous-marins au large de Terre-Neuve et du Labrador.

Nous, de Terre-Neuve et du Labrador, considérons nos ressources potentielles comme un moyen de renforcer la structure économique et sociale de notre province. En qualité de Canadiens qui, pendant tant d'années, ont profité des dollars fiscaux des autres provinces, nous espérons avec fierté partager les bénéfices de toute exploitation sous-marine avec tous les Canadiens. Cela ne fait aucun doute, et je répète que tout porte-parole de Terre-Neuve qui s'exprimerait autrement n'est pas près de ses électeurs.

Le premier ministre du Canada a assuré à la population de Terre-Neuve et de Labrador durant la campagne électorale que Terre-Neuve retirera le maximum d'avantages de l'exploitation des gisements sous-marins, et c'est pour cette raison et d'autres que la population de ma province a réagi en élisant cinq députés libéraux sur sept à la Chambre des communes. Une part juste et équitable de ses ressources sous-marines, voilà ce que veut obtenir la population de ma province et je suis convaincu que c'est ce que le gouvernement va lui accorder.

Telle est l'expression sincère de nos intentions. Voilà qui diffère beaucoup des promesses vagues et de nature à induire en erreur du parti conservateur, promesses du genre de celles qu'ont faites le député de Saint-Jean-Ouest et d'autres candidats conservateurs qui ont promis à la population de Terre-Neuve et du Labrador la possession et le contrôle total des ressources en question dès qu'ils auraient été réélus. Les choses auraient été aussi simples que cela et nous n'aurions pas aucun problème. Naturellement les gens de cette province ne se sont pas laissé bernier. Ils se sont demandé pourquoi, si les choses étaient aussi simples, les Conservateurs n'avaient pas tenu leurs promesses avant les élections. La raison est évidente: ils n'auraient pas pu tenir leur promesse. Encore une fois ils mentaient effrontément. Faut-il alors s'étonner que le député de Saint-Jean-Ouest—et j'aurais aimé qu'il soit présent—ait été l'un des ministres des finances qui ait détenu son portefeuille le moins longtemps de l'histoire du Canada. Cela n'a plus rien d'étonnant.

Je voudrais vous citer des extraits d'un échange de correspondance entre l'ancien premier ministre fédéral et celui de Terre-Neuve. Je vais faire cette citation, car je vous rappelle que l'ancien premier ministre, le premier ministre de la province, le député de Saint-Jean-Ouest, le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) de même que tous les candidats conservateurs, nous avaient dit en février qu'en élisant les conservateurs de Terre-Neuve nous aurions notre pétrole sous-marin. Ce serait une affaire toute simple entre les gars d'Ottawa et les gars de Terre-Neuve.

● (1610)

Je voudrais citer un passage de la lettre datée du 4 septembre 1979, lettre que le premier ministre de l'époque, mainte-